

Commission Social - Jeunesse



Annoisin
Châtellans



Simone LARDET

Chamagnieu



Danielle FRISON



Joseph

Chozeau



Chantal



Jean-Michel

Crémieu



Auguste

Dizimieu



Marie-Louise



Rose-Hilda BUFFET

Frontonas



Michèle JOUIN



Marie-Claire

Leyrieu



Maria GAUTIER

Moras



Maryse HATTE



Brigitte BOISSON

Optevoz



Marie-Ange

Panossas



Véronique LINO



Élisabeth

St-Romain
de Jallionas



Maguy BLÉRIOT

Siccieu

St Julien - Carisieu



Isabelle



Yvette DREVET

Soleymieu



Dominique

Vertieu



Marinette



Sylvie

Veyssilieu



Marie-Claire

Villemoirieu



Jacqueline



Edouard

Le Trait d'Union



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
l'Isle-Crémieu

N° 10 - janvier 2002

Le Contrat Enfance est destiné à promouvoir une politique d'action sociale globale et concertée en faveur de l'accueil des enfants de 3 mois à 6 ans.

les Vœux

2001, première année de ce nouveau millénaire, s'est achevée par une actualité mondiale agitée. Que 2002 s'ouvre sur un ciel plus clément où la raison l'emporte en renforçant notre esprit de solidarité et de générosité dont nous avons tous besoin. Je vous souhaite tous mes vœux de bonheur et de santé ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Adolphe MOLINA

du Président

édito

par Pierre Perrot vice-président

Depuis ces 10 dernières années, notre territoire est marqué par une forte croissance démographique et par le dynamisme de sa jeune population. Cette évolution s'explique par le fait que notre territoire, sous influence Lyonnaise, accueille de plus en plus de jeunes ménages avec enfants.

Marqué par la faible organisation de service à la personne, les élus locaux ont voulu réagir. C'est ainsi qu'il y a trois ans, cette volonté s'est traduite par une inscription dans les statuts d'une compétence "Action Sociale" au sens large. La première action concrète a été la réalisation d'un Centre de Loisirs Sans Hébergement intercommunal. Devant le succès rencontré, les élus locaux ont réfléchi et travaillé dans l'optique de définir une politique sociale globale. Le choix a été alors de débiter par la petite enfance.

Durant toute l'année 2001, les élus de secteur se sont mobilisés avec les partenaires C.A.F. pour réfléchir, étudier les structures à développer en tenant compte de la capacité financière de la C.C.I.C..

Ces services, bien que nécessaires, engendrent des dépenses qu'il faut pouvoir maîtriser. Sans ce partenaire actif et compétent en matière de petite enfance, la Communauté de Communes de l'Isle Crémieu n'aurait pu se lancer seule dans cette passionnante démarche.

Après un an de négociations, le Contrat Enfance a été signé le 17 décembre 2001 avec la C.A.F. de Grenoble. Il a pour objectif principal d'augmenter le nombre de places de garde pour les enfants de moins de 6 ans.

Le contrat prendra forme par la création d'un nouveau service : une Halte Garderie Itinérante dès mars 2002.

Le Contrat Enfance, nous l'espérons vivement, devrait permettre de répondre à certaines attentes de nos habitants. Nous sommes conscients que cette étape n'est que le début d'une longue politique sociale à bâtir et à mener en concertation avec tous.

Mise en place
du Centre de
Loisirs Sans
Hébergement

1998

Début des
négociations
avec la Caisse
d'Allocations
Familiales

2000

Prêt d'un Bébésus
par la Caisse
d'Allocations Familiales
♦ 17 Décembre
Signature
du Contrat Enfance

2001

Augmentation des
capacités d'accueil du
Centre de Loisirs Sans
Hébergement

Acquisition d'une Halte
Garderie Itinérante
Ouverture de quatre
garderies
périscolaires

2002

Création
d'un Relais
Assistants
Maternelles

2003

Le Contrat Enfance

C'est un contrat de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de Grenoble pour une durée de 5 ans renouvelable. Il permet de créer, de développer ou d'améliorer les modes de garde pour les enfants de 3 mois à 6 ans.

la Halte Garderie Itinérante

De mars à décembre 2001, La Caisse d'Allocations Familiales de Grenoble a permis d'expérimenter sur notre territoire un Bébébus. Il s'agit d'un véhicule aménagé permettant d'offrir des services similaires à ceux d'une halte garderie fixe. Il est accolé à une salle communale agréée comme espace vie par le médecin de la Protection Maternelle Infantile.

Ce Bébébus stationnait deux jours par semaine (un jour à Saint Romain de Jalionas et un jour à Frontonas) pour permettre aux parents qui le souhaitaient de confier leurs enfants en bas âge à un personnel compétent.

Devant le succès rencontré par

cette expérience, la Communauté de Communes a décidé d'assurer elle-même ce service.

Après l'acquisition d'un véhicule, elle recrutera une directrice et une auxiliaire

puéricultrice. Elle pourra ainsi accueillir 12 enfants de 3 mois à 4 ans en fournissant une prestation de qualité.

Ce service fonctionnera à l'heure ou en journée continue et stationnera 4 jours par

semaine dans 4 communes

restant à définir.

En raison des délais d'achat et d'aménagement du véhicule, la mise en place est prévue pour le printemps 2002.



Périscolaires

Sont des modes d'accueil permettant de prendre en charge les enfants avant et après l'école.

En général, elles ont lieu au sein de l'établissement scolaire.

Dès 2002, quatre garderies vont bénéficier des avantages du Contrat Enfance.

D'autres municipalités pourront y adhérer, ce qui leur permettra d'obtenir une subvention de fonctionnement.

Les Garderies



ses objectifs

Des modes d'accueil de qualité accessibles à toutes les familles, qui grâce à des tarifs proportionnels aux ressources, permettent de concilier la vie professionnelle et familiale.



Le Centre de Loisirs Sans Hébergement (C.L.S.H.)

En relation avec l'Association Loisirs et Vacances, nous continuons de proposer des activités avec la volonté d'améliorer encore les conditions d'accueil.

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement est actuellement ouvert aux enfants de 4 à 6 ans, la signature du Contrat Enfance permettra de les accueillir dès l'âge de 3 ans.

Diverses activités sont proposées selon la période de l'année et

en fonction de l'âge des enfants : centre aéré, journées à thème (patinoire, cinéma...) et mini-camps.



Le Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.)



Est un trait d'union entre les parents et les assistantes maternelles. C'est un lieu d'informations qui facilite la vie des familles et les aide à aborder l'accueil des enfants avec le maximum de garanties.

C'est un lieu de ressources créé pour aider les assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession.

C'est un lieu d'échanges ouvert

aux autres acteurs de la petite enfance.

La Communauté de Communes s'engage à mettre à disposition des locaux et un personnel qualifié pour d'ici 2003.

